



Réparation de chaudière defectueuse et sa facture.

Par **stan77**, le **25/10/2008** à **23:41**

Bonsoir,

Ayant fais réparer ma chaudière gaz dernièrement, celle-ci ne fonctionne toujours pas correctement.

Après 2 appels à mon plombier, celui-ci n'ai toujours pas revenu et ne m'a même pas recontacté, mais par contre il m'a tres vite envoyé sa facture de 342,88 euros apres cet appel. Cette dernière se présente comme ceci:

Réparation de la chaudière "ELM LEBLANC"

Remplacement de la membrane, du piston et de la sonde sanitaire.
Verification et mise en route de l'intallation.

Main d'oeuvre et fournitures.

325,00 euros

Montant H.T 325,00 euros

TVA 5,50% 17.88 euros

Montant TTC 342,88 euros

Ma question est, cette facture est elle légale?? Et que dois-je faire?? Payer??

j'attends vos réponses avec impatiente..
merci